



FICHE DE CANDIDATURE

Formation Initiale à l'Arbitrage Futsal

Session
29 mars 2025

Pour être candidat, il suffit d'être âgé(e) d'au moins 13 ans avant le 1^{er} janvier de la saison en cours, et ne pas présenter de contre-indication médicale. Il n'est pas nécessaire d'être licencié(e) pour faire acte de candidature.

Article 24 du statut de l'arbitrage en vigueur au 1^{er} juillet 2015 :

« Toute candidature à la fonction d'arbitre doit parvenir au secrétariat du District : 1°) Soit par l'intermédiaire d'un club. 2°) Soit individuellement.

La demande doit être signée du candidat et, dans le cas où elle est effectuée par l'intermédiaire d'un club, du Président de ce dernier.

Le choix entre candidature individuelle ou par l'intermédiaire d'un club détermine le statut de l'arbitre pour ses deux premières saisons (indépendant ou licencié d'un club).

Les arbitres licenciés depuis deux saisons au moins peuvent ensuite changer de statut dans les conditions de l'article 31 ci-après.

Un arbitre ayant débuté l'arbitrage en qualité d'indépendant conserve donc ce statut durant deux saisons au moins avant de pouvoir changer de statut et couvrir un club, dans le respect de l'article 33 du présent Statut. »

Je présente ma candidature à titre individuel

Je présente ma candidature par l'intermédiaire d'un club

Arbitre officiel

Arbitre auxiliaire

Renseignements relatifs à l'intéressé(e) :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse personnelle de messagerie : @

Êtes-vous titulaire d'une licence FFF saison 20204/2025 OUI / NON Si oui, n° : Club :

Cadre N°1 – Autorisation légale

(Réservé pour le candidat mineur, à la date de candidature)

Je soussigné(e) (Nom, prénom) :

.....

représentant(e) légal(e) de (Nom, prénom)

.....

autorise sa candidature et sa participation aux activités proposées par le District Marne de Football dans le cadre de cette formation.

Date et signature

Coût : 60 euros

Date et signature du Candidat

Cadre N°2 – Le club

(Cadre réservé en cas de candidature par l'intermédiaire d'un club)

RAISON SOCIALE :

.....

Numéro d'affiliation :

Je soussigné(e), (PRESIDENT, Nom et prénom) :

.....

Président(e) du club, confirme que le candidat nommé ci-dessus se présente par l'intermédiaire du club. J'autorise le prélèvement financier sur le compte club du montant de la participation fixée préalablement par le District Marne de Football.

Date :

Signature et cachet du Club (obligatoire) :

Cadre N°3 – L'aptitude médicale

(Cadre réservé pour le candidat : non licencié ou non titulaire d'une licence munie de la mention «certificat de non contre-indication à la pratique du football fourni») :

Je soussigné(e),

Docteur.....

Avoir examiné(e) (nom, prénom)

.....

certifie que l'état de santé du patient n'entraîne aucune non contre-indication apparente à la pratique du football.

Date :

Signature et cachet médical (obligatoire) :

Cette fiche de candidature doit être adressée dans le meilleur délai au :

District Marne de Football - 8, rue Henri Dunant - CS 70042 - 51202 Epernay CEDEX (ou par mail à comptabilite@marne.fff.fr)